

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00821

Numéro SIREN : 408 450 245

Nom ou dénomination : 2J PROCESS

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2021 sous le numéro de dépôt 12205

Certifié conforme à l'original



**SAS 2J PROCESS**  
1140 RUE ANDRE AMPERE  
  
13100 AIX EN PROVENCE

*Dossier financier de l'exercice en Euros*  
*Période du 01/01/2020 au 31/12/2020*

*Activité principale de l'entreprise : PROD FILMS INSTITUTIONNELS, PUB*

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

**Fait à Aix-en-Provence**  
**Le 14/06/2021**

**FIDENS CONSEIL**  
70 rue de la Tramontane  
  
13090 Aix-en-Provence  
0442522650

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement	985	985					
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	20 037	20 037		1 798	1 798	100.00	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	123 423	123 423					
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions	19 890	5 776	14 115	16 027	1 913	11.93	
	Installations techniques, matériel et outillage	5 287	5 287					
	Autres immobilisations corporelles	121 524	93 456	28 068	27 630	438	1.58	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières				1 000	1 000	100.00		
<b>Total II</b>	291 146	248 963	42 182	46 455	4 273	9.20		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services	137 564		137 564	77 453	60 111	77.61	
	Produits intermédiaires et finis	5 837		5 837	1 291	4 547	352.27	
	Marchandises	5 051		5 051		5 051		
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	1 043 002	21 148	1 021 854	1 256 316	234 462	18.66	
	Autres créances	293 888		293 888	238 690	55 197	23.13	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	4 160	58	4 102	4 136	34	0.81	
	Disponibilités	1 093 957		1 093 957	1 010 214	83 743	8.29	
	Charges constatées d'avance (3)	13 306		13 306	8 774	4 533	51.66	
	<b>Total III</b>	2 596 765	21 205	2 575 559	2 596 873	21 314	0.82	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	2 887 910	270 169	2 617 742	2 643 328	25 587	0.97		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

23 751

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000)	200 000		200 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	118 225		118 225			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	20 000		20 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 025 631		1 025 631			
	Report à nouveau		1-		1-		
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	447 622		504 782		57 160-	11.32-
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	1 811 478		1 868 638		57 160-	3.06-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	140		179		39-	21.63-
	Emprunts et dettes financières diverses	167 557				167 557	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 004		91 678		12 674-	13.82-
	Dettes fiscales et sociales	338 131		420 816		82 685-	19.65-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	10 325		9 590		736	7.67	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	211 107		252 429		41 322-	16.37-
	<b>Total IV</b>	806 264		774 691		31 573	4.08
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 617 742		2 643 328		25 587-	0.97-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

806 264 774 691

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	11 175		11 175	27 410		16 235	59.23
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 999 381	101 677	2 101 058	2 554 233		453 175	17.74
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>2 010 556</b>	<b>101 677</b>	<b>2 112 233</b>	<b>2 581 643</b>		<b>469 410</b>	<b>18.18</b>
Production stockée			60 111	11 171		48 940	438.11
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				8 335		8 335	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 327			3 327	
Autres produits			31	87		55	63.85
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 175 702</b>	<b>2 601 235</b>		<b>425 533</b>	<b>16.36</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			21 439	63 246		41 808	66.10
Variation de stock (marchandises)			5 051			5 051	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 308	5 327		2 019	37.90
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 547	6 237		10 783	172.90
Autres achats et charges externes *			309 522	455 176		145 653	32.00
Impôts, taxes et versements assimilés			42 258	41 930		328	0.78
Salaires et traitements			981 571	968 189		13 382	1.38
Charges sociales			181 283	352 951		171 668	48.64
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 752	14 063		4 689	33.34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 535	6 080		3 545	58.31
Dotations aux provisions							
Autres charges			24 877	22 233		2 644	11.89
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 575 948</b>	<b>1 935 432</b>		<b>359 484</b>	<b>18.57</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>599 754</b>	<b>665 804</b>		<b>66 050</b>	<b>9.92</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

971

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	677		6 709		6 032	89.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	24				24	
Différences positives de change				1	1	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		701		6 710	6 009	89.56
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		58		24	34	141.06
Intérêts et charges assimilées (4)		139		1 048	908	86.69
Différences négatives de change				17	17	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		197		1 089	892	81.91
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		504		5 621	5 117	91.04
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		600 258		671 425	71 167	10.60
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				419	419	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				833	833	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>				1 252	1 252	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		19 200			19 200	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				500	500	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		19 200		500	18 700	NS
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		19 200		752	19 952	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		133 436		167 395	33 959	20.29
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		2 176 403		2 609 197	432 795	16.59
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		1 728 780		2 104 415	375 635	17.85
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		447 622		504 782	57 160	11.32

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 1 740

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

5 753

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

FIDENS CONSEIL



Annexe des comptes sociaux de 2J PROCESS  
au 31 décembre 2020

## Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	3
1.1	Faits marquants de l'exercice	3
1.2	Évènements postérieurs à la clôture	3
2	Règles et méthodes comptables	4
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	4
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	4
2.3	Méthodes comptables	4
2.3.1	Immobilisations incorporelles	4
2.3.2	Immobilisations corporelles	4
2.3.3	Disponibilités et Valeurs mobilières de placement	4
2.3.4	Stocks	5
2.3.5	Créances clients et comptes rattachés	5
2.3.6	Impôts sur les bénéfices	5
3	Notes relatives à certains postes du bilan	6
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
3.2	Echéancier des créances	7
3.3	Comptes de régularisation et d'attente	7
3.3.1	Produits à recevoir	7
3.3.2	Charges à payer	7
3.3.3	Charges et produits d'avance	8
3.4	Capitaux propres	8
3.4.1	Composition du capital	8
3.4.2	Tableau de variation des capitaux propres	8
3.5	Provisions	8
3.6	Echéancier des dettes	9
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	9
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	9
4.2	Résultat exceptionnel	10
4.3	Situation fiscale	10
4.4	Effectif moyen	11
4.5	Rémunérations des dirigeants	11
4.6	Engagements financiers et "hors bilan"	11
4.7	Honoraires des commissaires aux comptes	11
4.8	Identité de la société mère consolidant les comptes	11

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le total du bilan est de 2 617 742 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le bénéfice net dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de 447 622 €.

## 1 Informations générales et description de l'activité

2J Process est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de réalisation de vidéogramme, de logiciels.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2020.

Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

### 1.1 Faits marquants de l'exercice

#### Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées. L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

#### Impact limité sur le CA

Le couvre-feu et les différents confinements sur 2020 ont obligé la société à recourir au télétravail en fermant temporairement ses bureaux et à recourir au chômage partiel pour certains salariés du groupe. Le montant de l'aide versée au titre du chômage partiel s'élève à 29 381 €. La société a également bénéficié d'exonérations de charges sociales pour un montant de 77 165 € et d'aide au paiement des salaires pour un montant de 68 498 €.

#### Dépenses de R&D et C.I.R.

Il a été engagé des dépenses de recherche et développement inscrites en charges pour un montant de 148 k€ au titre de l'exercice écoulé.

Ces dépenses ont donné lieu à un Crédit d'Impôt Recherche de 30 k€, inscrit en diminution de la charge d'impôt sur les bénéfices.

### 1.2 Évènements postérieurs à la clôture

L'impact du coronavirus est toujours présent au 31 décembre 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. Au 26 avril 2021, il est impossible au vu de la situation d'évaluer les risques.

## 2 Règles et méthodes comptables

### 2.1 Base de préparation des comptes sociaux

#### PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de 2J Process S.A.S. ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, le règlement ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et le règlement 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### 2.2 Changement de règles et méthodes comptables

#### PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptable par rapport à l'exercice précédent.

### 2.3 Méthodes comptables

#### 2.3.1 Immobilisations incorporelles

##### PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de concessions et brevets, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage des différentes catégories d'immobilisations, proche de la durée d'utilisation.

Ces méthodes d'amortissement sont les suivantes (durée d'utilisation en %) :

Concessions, brevets, logiciels : 20 %

#### 2.3.2 Immobilisations corporelles

##### PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage des différentes catégories d'immobilisations, proche de la durée d'utilisation.

Ces méthodes d'amortissement sont ainsi les suivantes (durée d'utilisation en %) :

Agencement des constructions :	10 %
Matériel de transport :	25 %
Matériel de bureau et informatique :	33 %
Mobilier :	25 %

Une provision pour dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'usage, déterminée en fonction des flux nets de trésorerie attendus, est constituée lorsque cette dernière valeur est inférieure à l'autre terme énoncé.

#### 2.3.3 Disponibilités et Valeurs mobilières de placement

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition.

Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

### **2.3.4 Stocks**

#### **PCG art. 833-8/1**

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

L'évaluation des stocks à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente des articles concernés. Ainsi, une dépréciation est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable à la clôture.

### **2.3.5 Créances clients et comptes rattachés**

#### **PCG art. 833-8/3 et 833-9**

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

### **2.3.6 Impôts sur les bénéfices**

2J Process a adhéré à une convention d'intégration fiscale dont la société tête de groupe est la société SFP Expansion à compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entreprise tête de groupe SFP Expansion.

### 3 Notes relatives à certains postes du bilan

#### 3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	31.12.2019	Augmentations	Diminutions	31.12.2020
<b>Valeurs brutes</b>				
Frais d'établissement et de développement	985	-	-	985
Autres immobilisations incorporelles	143 460	-	-	143 460
<b>Total</b>	<b>144 445</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>144 445</b>
<b>Amortissements</b>				
Frais d'établissement et de développement	985	-	-	985
Autres immobilisations incorporelles	141 663	1 798	-	143 460
<b>Total</b>	<b>142 648</b>	<b>1 798</b>	<b>-</b>	<b>144 445</b>

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	31.12.2019	Augmentations	Diminutions	31.12.2020
<b>Valeurs brutes</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	19 890	-	-	19 890
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 287	-	-	5 287
Installations générales, agencements et aménagements divers	8 148	-	-	8 148
Matériel de transport	-	234	-	234
Matériel de bureau et mobilier, informatique	97 896	15 246	-	113 142
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>131 221</b>	<b>15 480</b>	<b>-</b>	<b>146 700</b>
<b>Amortissements</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	3 863	1 913	-	5 776
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 287	-	-	5 287
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 572	318	-	6 890
Matériel de transport	-	2	-	2
Matériel de bureau et mobilier, informatique	71 842	14 722	-	86 564
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>87 563</b>	<b>16 954</b>	<b>-</b>	<b>104 518</b>

## 3.2 Echéancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2020	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>	-	-	-
Dépôt et cautionnement	-	-	-
<b>Créances de l'actif circulant</b>	<b>1 350 196</b>	<b>1 326 445</b>	<b>23 751</b>
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	-	-	-
Autres créances clients	1 043 002	1 019 251	23 751
Personnel et comptes rattachés	17 811	17 811	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 105	14 105	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	26 346	26 346	-
Etat - Autres taxes	-	-	-
Groupe et associés	226 595	226 595	-
Débiteurs divers	9 031	9 031	-
Charges constatées d'avance	13 306	13 306	-

## 3.3 Comptes de régularisation et d'attente

### 3.3.1 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

Produits à recevoir	31.12.2020	31.12.2019
Créances clients et comptes rattachés	15 115	55 471
Fournisseurs- avoirs à recevoir	1 553	-
Autres créances	21 285	-
Disponibilités	113	-
<b>Total</b>	<b>38 066</b>	<b>55 470</b>

### 3.3.2 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

Charges à payer	31.12.2020	31.12.2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	140	179
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 446	16 037
Dettes fiscales et sociales	87 151	102 130
Autres dettes	-	-
<b>Total</b>	<b>132 738</b>	<b>118 347</b>

### 3.3.3 Charges et produits d'avance

PCG art. 833-14/3

Charges et produits d'avance	31.12.2020	31.12.2019
<b>Charges constatées d'avance</b>		
Charges d'exploitation	13 306	8 774
<b>Produits constatés d'avance</b>		
Produits d'exploitation	211 107	252 429

### 3.4 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

#### 3.4.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2020, le capital social de la société 2J Process S.A.S. est composé de 1 500 actions ordinaires de €. 133,33 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant 200 000 €.

#### 3.4.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31.12.2020
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>1 868 638</b>
Distribution de dividendes	- 504 782
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020	447 622
Variation des provisions réglementées	-
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>1 811 478</b>

### 3.5 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

	31.12.2019	Dotations	Reprises	31.12.2020
Provisions pour dépréciation créances clients	20 337	2 535	- 1 724	21 148
Autres provisions pour dépréciation	24	58	- 24	58

### 3.6 Echancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2020	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
<b>Dettes financières</b>	<b>140</b>	<b>140</b>	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	140	140	-	-
Concours bancaires courant	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>806 123</b>	<b>806 123</b>	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 004	79 004	-	-
Personnel et comptes rattachés	62 611	62 611	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 726	44 726	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	224 164	224 164	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	6 629	6 629	-	-
Groupe et associés	167 557	167 557	-	-
Autres dettes	10 325	10 325	-	-
Produits constatés d'avance	211 107	211 107	-	-

## 4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

### 4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Ventes de marchandises	11 175	27 410
Production vendue de services	2 101 058	2 554 233
<b>Total</b>	<b>2 112 233</b>	<b>2 581 643</b>

## 4.2 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

Montants en €	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	-	419
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	-	-
<i>Autres produits exceptionnels</i>	-	-
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	333
- Sur cession titres consolidés cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	500
<i>Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges</i>	-	-
<b>Total</b>	-	<b>1 252</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	19 188	-
<i>Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs</i>	-	-
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	12	-
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	-
- Sur cession titres consolidés cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	500
<i>Dotations aux provisions exceptionnelles</i>	-	-
<b>Total</b>	<b>19 200</b>	<b>500,00</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-19 200</b>	<b>752</b>

## 4.3 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2020 est de 28 %.

### Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	600 258	138 812
Résultat exceptionnel	-19 200	-5 376
<b>Résultat comptable (hors participation)</b>	<b>581 058</b>	<b>133 436</b>

## 4.4 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Cadres dirigeants et assimilés	10	9
Employés et agents de maîtrise	14	10
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>19</b>

## 4.5 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

Aucune information ne semble devoir être à donner à ce titre.

## 4.6 Engagements financiers et "hors bilan"

PCG art. 833-18 à 833-18/3

### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisé au titre de cet exercice.

## 4.7 Honoraires des commissaires aux comptes

PCG art. 833-14/4

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société 2J Process S.A.S. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à 4 950 € au titre du contrôle légal des comptes.

## 4.8 Identité de la société mère consolidant les comptes

PCG art. 831-3

La société mère du groupe est la société SFP Expansion S.A.S., sis 1140 rue André Ampère à Aix-en-Provence (13100).

## **2J PROCESS**

Société par actions simplifiée  
au capital de 200 000 euros  
Siège social : 1140 rue André Ampère  
Bât Acticentre-Actimart II  
13290 Aix-en-Provence  
408 450 245 RCS Aix-en-Provence

---

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS**

#### **DE L'ASSOCIEE UNIQUE**

**DU 29 JUIN 2021**

Le 29 juin 2021, au siège social de la société,

SANTE FORMAPRO, au capital de 50 000.00 euros, représentée par SFP DEVELOPPEMENT, Présidente dont le siège social est 1140 rue André Ampère – Bâtiment Acticentre – Actimart II – 13290 Aix-en-Provence,

immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 797 879 236 RCS Aix-en-Provence,

Associée unique de la Société 2J PROCESS,

Le cabinet AUDIT ALP' PROVENCE, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

#### **I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :**

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis par SFP DEVELOPPEMENT, Président non associé

#### **II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ;
  - l'affectation des résultats de cet exercice ;
  - la mention sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce ;
  - la délégation de pouvoirs en vue des formalités.
- ~

## **PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES**

L'associée unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 447 622 euros.

L'associée unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 949 euros.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

## **DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 447 622 euros de la manière suivante :

### **Origine**

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 447 622 euros
- Autres réserves : 1 025 631 euros

### **Affectation**

- Dotation aux autres réserves, soit 447 622 euros

### **Répartition après affectation**

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1 811 478 euros et celui des réserves à 1 473 253 euros.

### **Rappel des dividendes distribués**

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :



Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31 décembre 2019	504 728	0	0
31 décembre 2018	580 423	0	0
31 décembre 2017	269 554	0	0

### **TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associée unique approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé, savoir :

- Avec la SAS SFP EXPANSION, société mère de la SAS 2J PROCESS :
  - Convention de gestion de trésorerie conclue en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à durée indéterminée, dont l'objet est de permettre à la SAS SFP EXPANSION et à ses filles, ainsi qu'entre sociétés sœurs, la possibilité de pratiquer entre elles des opérations de trésorerie.
  - Convention de prestation de services n°3 conclue en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020, dont l'objet est de fixer les modalités de fonctionnement et de facturation des prestations de M. Jean-Eric Lucas aux fonctions de Direction Générale, Financière et marketing, entre SFP EXPANSION et sa filiale 2J PROCESS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.
  - Convention de prestation de services n°2 conclue en date du 2 mai 2020, dont l'objet est de fixer les modalités de fonctionnement et de facturation des prestations relatives à l'activité commerciale de Mme Soraya CHRAIBI, entre SFP EXPANSION et sa filiale 2J PROCESS à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020.
  - Avenant n°1 du 7 juillet 2020 dont l'objet est de fixer les modalités de fonctionnement et de facturation entre SFP EXPANSION et sa filiale 2J PROCESS des prestations suivantes :  
 Responsable Marketing Groupe assurée par Mme Soraya CHRAIBI,  
 Direction Financière assurée par Mme Nathalie DANTEC,  
 Direction Générale assurée par M. Jean- Eric LUCAS.
- Avec la SAS SANTE FORMAPRO, associée de la SAS 2J PROCESS :
  - Convention de prestations de services n°2020 09 conclue en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020, dont l'objet est de fixer les modalités de fonctionnement et de facturation des prestations exécutées par Monsieur Florian BLONDEAU à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour 2J PROCESS.

Ces conventions seront mentionnées au registre des décisions de l'associée unique.

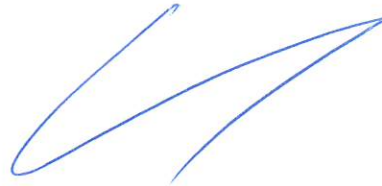
~

**QUATRIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES**

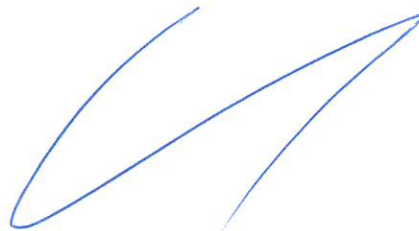
L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

SANTE FORMAPRO, Associée  
*Représentée par SFP DEVELOPPEMENT, Présidente,  
elle-même représentée par Jean-Eric Lucas*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of smaller, connected strokes.

SFP DEVELOPPEMENT, Présidente  
*représentée par Jean-Eric Lucas, Président*

A handwritten signature in blue ink, identical in style to the one above, featuring a large initial loop and subsequent fluid strokes.



Commissariat aux comptes

SAS 2J PROCESS  
1140 Rue André Ampère – Bâtiment Acticentre  
Actimart II  
13290 AIX EN PROVENCE

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 Décembre 2020)

Aux actionnaires,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 15 Mars 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS 2J PROCESS** relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.**

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

---

### Audit Alp'Provence

Société de Commissariat aux comptes – SARL au capital de 8000€

150 ZA du Vercors – BP 12 – 38140 LA MURETTE Cedex

TEL : 04.76.65.62.02 - FAX : 04.76.65.66.98 – Courriel : [contact@sermorens.com](mailto:contact@sermorens.com)

RCS Grenoble 478699994 – Siret 47869999400016 – Code NAF : 6920Z

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant le COVID 19.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relatives à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.**

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.



---

### Audit Alp'Provence

Société de Commissariat aux comptes – SARL au capital de 8000€

150 ZA du Vercors – BP 12 – 38140 LA MURETTE Cedex

TEL : 04.76.65.62.02 - FAX : 04.76.65.66.98 – Courriel : [contact@sermorens.com](mailto:contact@sermorens.com)

RCS Grenoble 478699994 – Siret 47869999400016 – Code NAF : 6920Z

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à La Murette le, 11/06/21

**Commissaire aux Comptes Titulaire**  
**AUDIT ALP PROVENCE**  
**Yannick Bouffar-Roupe**  
**Expert-Comptable Diplômé**  
**Commissaire aux Comptes**

---

### **Audit Alp'Provence**

Société de Commissariat aux comptes – SARL au capital de 8000€

150 ZA du Vercors – BP 12 – 38140 LA MURETTE Cedex

TEL : 04.76.65.62.02 - FAX : 04.76.65.66.98 – Courriel : [contact@sermorens.com](mailto:contact@sermorens.com)

RCS Grenoble 478699994 – Siret 47869999400016 – Code NAF : 6920Z

## ANNEXE

### Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



---

### Audit Alp'Provence

Société de Commissariat aux comptes – SARL au capital de 8000€

150 ZA du Vercors – BP 12 – 38140 LA MURETTE Cedex

TEL : 04.76.65.62.02 - FAX : 04.76.65.66.98 – Courriel : [contact@sermorens.com](mailto:contact@sermorens.com)

RCS Grenoble 478699994 – Siret 47869999400016 – Code NAF : 6920Z

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement	985	985					
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	20 037	20 037		1 798	1 798	100.00	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	123 423	123 423					
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions	19 890	5 776	14 115	16 027	1 913	11.93	
	Installations techniques, matériel et outillage	5 287	5 287					
	Autres immobilisations corporelles	121 524	93 456	28 068	27 630	438	1.58	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières				1 000	1 000	100.00		
<b>Total II</b>	291 146	248 963	42 182	46 455	4 273	9.20		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services	137 564		137 564	77 453	60 111	77.61	
	Produits intermédiaires et finis	5 837		5 837	1 291	4 547	352.27	
	Marchandises	5 051		5 051		5 051		
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	1 043 002	21 148	1 021 854	1 256 316	234 462	18.66	
	Autres créances	293 888		293 888	238 690	55 197	23.13	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	4 160	58	4 102	4 136	34	0.81	
	Disponibilités	1 093 957		1 093 957	1 010 214	83 743	8.29	
	Charges constatées d'avance (3)	13 306		13 306	8 774	4 533	51.66	
	<b>Total III</b>	2 596 765	21 205	2 575 559	2 596 873	21 314	0.82	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	2 887 910	270 169	2 617 742	2 643 328	25 587	0.97		

**AUDIT ALP PROVENCE**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Sarl au Capital de 8.000 €  
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12  
38140 LA MURETTE CEDEX  
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 G  
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

23 751



## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000)	200 000		200 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	118 225		118 225			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	20 000		20 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 025 631		1 025 631			
	Report à nouveau	1		1			
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	447 622		504 782		57 160	11.32
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	1 811 478		1 868 638		57 160	3.06	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>							
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	140		179		39	21.63
	Emprunts et dettes financières diverses	167 557				167 557	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 004		91 678		12 674	13.82
	Dettes fiscales et sociales	338 131		420 816		82 685	19.65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	10 325		9 590		736	7.67	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	211 107		252 429		41 322	16.37
	<b>Total IV</b>	806 264		774 691		31 573	4.08
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 617 742		2 643 328		25 587	0.97

**AUDIT ALP' PROVENCE**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Sarl au Capital de 8.000 €  
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12  
38140 LA MURETTE CEDEX  
Siret: 478 699 994 00024 - APE 741 C  
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

806 264 774 691

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (I)</b>						
Ventes de marchandises	11 175		11 175	27 410	16 235	59.23
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 999 381	101 677	2 101 058	2 554 233	453 175	17.74
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>2 010 556</b>	<b>101 677</b>	<b>2 112 233</b>	<b>2 581 643</b>	<b>469 410</b>	<b>18.18</b>
Production stockée			60 111	11 171	48 940	438.11
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				8 335	8 335	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 327		3 327	
Autres produits			31	87	55	63.85
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 175 702</b>	<b>2 601 235</b>	<b>425 533</b>	<b>16.36</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			21 439	63 246	41 808	66.10
Variation de stock (marchandises)			5 051		5 051	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 308	5 327	2 019	37.90
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 547	6 237	10 783	172.90
Autres achats et charges externes *			309 522	455 176	145 653	32.00
Impôts, taxes et versements assimilés			42 258	41 930	328	0.78
Salaires et traitements			981 571	968 189	13 382	1.38
Charges sociales			181 283	352 951	171 668	48.64
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 752	14 063	4 689	33.34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 535	6 080	3 545	58.31
Dotations aux provisions						
Autres charges			24 877	22 233	2 644	11.89
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 575 948</b>	<b>1 935 432</b>	<b>359 484</b>	<b>18.57</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>599 754</b>	<b>665 804</b>	<b>66 050</b>	<b>9.92</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

971

# COMPTE DE RESULTAT

## AUDIT ALP' PROVENCE

	Société de Commissariat aux Comptes		Ecart N / N-1	
	Exercice N	Exercice N-1	Euros	%
	31/12/2020	31/12/2019		
	Sarl au Capital de 8.000 €			
	ZA du Vercors - La Beaumonde - BP 12			
	38140 LA MURETTE CEDEX			
	Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C			
	Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98			
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	677	6 709	6 032	89.91
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	24		24	
Différences positives de change		1	1	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>701</b>	<b>6 710</b>	<b>6 009</b>	<b>89.56</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	58	24	34	141.06
Intérêts et charges assimilées (4)	139	1 048	908	86.69
Différences négatives de change		17	17	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>197</b>	<b>1 089</b>	<b>892</b>	<b>81.91</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>504</b>	<b>5 621</b>	<b>5 117</b>	<b>91.04</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>600 258</b>	<b>671 425</b>	<b>71 167</b>	<b>10.60</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		419	419	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		833	833	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>		<b>1 252</b>	<b>1 252</b>	<b>100.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 200		19 200	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		500	500	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>19 200</b>	<b>500</b>	<b>18 700</b>	<b>NS</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>19 200</b>	<b>752</b>	<b>19 952</b>	<b>NS</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	133 436	167 395	33 959	20.29
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 176 403</b>	<b>2 609 197</b>	<b>432 795</b>	<b>16.59</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 728 780</b>	<b>2 104 415</b>	<b>375 635</b>	<b>17.85</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>447 622</b>	<b>504 782</b>	<b>57 160</b>	<b>11.32</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 1 740

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 5 753

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées





Annexe des comptes sociaux de 2J PROCESS  
au 31 décembre 2020

**AUDIT ALP' PROVENCE**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Sarl au Capital de 8.000 €  
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12  
38140 LA MURETTE CEDEX  
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C  
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

## Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	3
1.1	Faits marquants de l'exercice	3
1.2	Événements postérieurs à la clôture	3
2	Règles et méthodes comptables	4
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	4
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	4
2.3	Méthodes comptables	4
2.3.1	Immobilisations incorporelles	4
2.3.2	Immobilisations corporelles	4
2.3.3	Disponibilités et Valeurs mobilières de placement	4
2.3.4	Stocks	5
2.3.5	Créances clients et comptes rattachés	5
2.3.6	Impôts sur les bénéfices	5
3	Notes relatives à certains postes du bilan	6
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
3.2	Echéancier des créances	7
3.3	Comptes de régularisation et d'attente	7
3.3.1	Produits à recevoir	7
3.3.2	Charges à payer	7
3.3.3	Charges et produits d'avance	8
3.4	Capitaux propres	8
3.4.1	Composition du capital	8
3.4.2	Tableau de variation des capitaux propres	8
3.5	Provisions	8
3.6	Echéancier des dettes	9
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	9
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	9
4.2	Résultat exceptionnel	10
4.3	Situation fiscale	10
4.4	Effectif moyen	11
4.5	Rémunérations des dirigeants	11
4.6	Engagements financiers et "hors bilan"	11
4.7	Honoraires des commissaires aux comptes	11
4.8	Identité de la société mère consolidant les comptes	11

**AUDIT ALP' PROVENCE**  
 Société de Commissariat aux Comptes  
 Sarl au Capital de 8.000 €  
 ZA du Vercors - La Réaumonde - BP  
 38140 LA MURETTE CEDEX  
 Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C  
 Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.62.03

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le total du bilan est de 2 617 742 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le bénéfice net dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de 447 622 €.

## 1 Informations générales et description de l'activité

2J Process est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de réalisation de vidéogramme, de logiciels.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2020.

Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

### 1.1 Faits marquants de l'exercice

#### Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

#### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées. L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

#### Impact limité sur le CA

Le couvre-feu et les différents confinements sur 2020 ont obligé la société à recourir au télétravail en fermant temporairement ses bureaux et à recourir au chômage partiel pour certains salariés du groupe. Le montant de l'aide versée au titre du chômage partiel s'élève à 29 381 €. La société a également bénéficié d'exonérations de charges sociales pour un montant de 77 165 € et d'aide au paiement des salaires pour un montant de 68 498 €.

#### Dépenses de R&D et C.I.R.

Il a été engagé des dépenses de recherche et développement inscrites en charges pour un montant de 148 k€ au titre de l'exercice écoulé.

Ces dépenses ont donné lieu à un Crédit d'Impôt Recherche de 30 k€, inscrit en diminution de la charge d'impôt sur les bénéfices.

### 1.2 Évènements postérieurs à la clôture

L'impact du coronavirus est toujours présent au 31 décembre 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. Au 26 avril 2021, il est impossible au vu de la situation d'évaluer les risques.

## 2 Règles et méthodes comptables

### 2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de 2J Process S.A.S. ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, le règlement ANC n°2017-01 du 5 mai 2017 et le règlement 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### 2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptable par rapport à l'exercice précédent.

### 2.3 Méthodes comptables

#### 2.3.1 Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de concessions et brevets, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage des différentes catégories d'immobilisations, proche de la durée d'utilisation.

Ces méthodes d'amortissement sont les suivantes (durée d'utilisation en %) :

Concessions, brevets, logiciels : 20 %

#### 2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage des différentes catégories d'immobilisations, proche de la durée d'utilisation.

Ces méthodes d'amortissement sont ainsi les suivantes (durée d'utilisation en %) :

Agencement des constructions :	10 %
Matériel de transport :	25 %
Matériel de bureau et informatique :	33 %
Mobilier :	25 %

Une provision pour dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'usage, déterminée en fonction des flux nets de trésorerie attendus, est constituée lorsque cette dernière valeur est inférieure à l'autre terme énoncé.

#### 2.3.3 Disponibilités et Valeurs mobilières de placement

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition.

**AUDIT ALP PROVENCE**  
Société de Commissariat aux Comptes

Sarl au Capital de 8.000 €

ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12  
38140 LA MURETTE CEDEX

Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C

Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.04

Elles sont, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

### **2.3.4 Stocks**

PCG art. 833-8/1

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

L'évaluation des stocks à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente des articles concernés. Ainsi, une dépréciation est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable à la clôture.

### **2.3.5 Créances clients et comptes rattachés**

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

### **2.3.6 Impôts sur les bénéfices**

2J Process a adhéré à une convention d'intégration fiscale dont la société tête de groupe est la société SFP Expansion à compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entreprise tête de groupe SFP Expansion.

## **AUDIT ALP' PROVENCE**

**Société de Commissariat aux Comptes**

Sarl au Capital de 8.000 €

ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12

38140 LA MURETTE CEDEX

Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C

Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

### 3 Notes relatives à certains postes du bilan

#### 3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	31.12.2019	Augmentations	Diminutions	31.12.2020
<b>Valeurs brutes</b>				
Frais d'établissement et de développement	985	-	-	985
Autres immobilisations incorporelles	143 460	-	-	143 460
<b>Total</b>	<b>144 445</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>144 445</b>
<b>Amortissements</b>				
Frais d'établissement et de développement	985	-	-	985
Autres immobilisations incorporelles	141 663	1 798	-	143 460
<b>Total</b>	<b>142 648</b>	<b>1 798</b>	<b>-</b>	<b>144 445</b>

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	31.12.2019	Augmentations	Diminutions	31.12.2020
<b>Valeurs brutes</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	19 890	-	-	19 890
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 287	-	-	5 287
Installations générales, agencements et aménagements divers	8 148	-	-	8 148
Matériel de transport	-	234	-	234
Matériel de bureau et mobilier, informatique	97 896	15 246	-	113 142
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>131 221</b>	<b>15 480</b>	<b>-</b>	<b>146 700</b>
<b>Amortissements</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	3 863	1 913	-	5 776
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 287	-	-	5 287
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 572	318	-	6 890
Matériel de transport	-	2	-	2
Matériel de bureau et mobilier, informatique	71 842	14 722	-	86 564
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>87 563</b>	<b>16 954</b>	<b>-</b>	<b>104 517</b>

**AUDIT-ALP' PROVENCE**  
Société de Commissaires aux Comptes

Sarl au Capital de 8.000 €

ZA du Vercors - La Réaumonde - B1

38140 LA MURETTE CEDEX

Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C

Tel 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66

## 3.2 Echancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2020	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>	-	-	-
Dépôt et cautionnement	-	-	-
<b>Créances de l'actif circulant</b>	<b>1 350 196</b>	<b>1 326 445</b>	<b>23 751</b>
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	-	-	-
Autres créances clients	1 043 002	1 019 251	23 751
Personnel et comptes rattachés	17 811	17 811	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 105	14 105	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	26 346	26 346	-
Etat - Autres taxes	-	-	-
Groupe et associés	226 595	226 595	-
Débiteurs divers	9 031	9 031	-
Charges constatées d'avance	13 306	13 306	-

### AUDIT ALP' PROVENCE

Société de Commissariat aux Comptes

Sarl au Capital de 8.000 €

ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12

38140 LA MURETTE CEDEX

Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C

Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

## 3.3 Comptes de régularisation et d'attente

### 3.3.1 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

Produits à recevoir	31.12.2020	31.12.2019
Créances clients et comptes rattachés	15 115	55 471
Fournisseurs- avoirs à recevoir	1 553	-
Autres créances	21 285	-
Disponibilités	113	-
<b>Total</b>	<b>38 066</b>	<b>55 470</b>

### 3.3.2 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

Charges à payer	31.12.2020	31.12.2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	140	179
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 446	16 037
Dettes fiscales et sociales	87 151	102 130
Autres dettes	-	-
<b>Total</b>	<b>132 738</b>	<b>118 347</b>

### 3.3.3 Charges et produits d'avance

PCG art. 833-14/3

Charges et produits d'avance	31.12.2020	31.12.2019
<b>Charges constatées d'avance</b>		
Charges d'exploitation	13 306	8 774
<b>Produits constatés d'avance</b>		
Produits d'exploitation	211 107	252 429

### 3.4 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

#### 3.4.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2020, le capital social de la société 2J Process S.A.S. est composé de 1 500 actions ordinaires de €. 133,33 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant 200 000 €.

#### 3.4.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31.12.2020
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>1 868 638</b>
Distribution de dividendes	- 504 782
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020	447 622
Variation des provisions réglementées	-
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>1 811 478</b>

### 3.5 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

	31.12.2019	Dotations	Reprises	31.12.2020
Provisions pour dépréciation créances clients	20 337	2 535	- 1 724	21 148
Autres provisions pour dépréciation	24	58	- 24	58

**AUDIT ALP' PROVENCE**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Sarl au Capital de 8.000 €.  
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12  
38140 LA MURETTE CEDEX  
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C  
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

### 3.6 Echancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2020	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
<b>Dettes financières</b>	<b>140</b>	<b>140</b>	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	140	140	-	-
Concours bancaires courant	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-	-	-
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>806 123</b>	<b>806 123</b>	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 004	79 004	-	-
Personnel et comptes rattachés	62 611	62 611	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 726	44 726	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	224 164	224 164	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	6 629	6 629	-	-
Groupe et associés	167 557	167 557	-	-
Autres dettes	10 325	10 325	-	-
Produits constatés d'avance	211 107	211 107	-	-

## 4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

### 4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Ventes de marchandises	11 175	27 410
Production vendue de services	2 101 058	2 554 233
<b>Total</b>	<b>2 112 233</b>	<b>2 581 643</b>

**AUDIT ALP' PROVENCE**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Sarl au Capital de 8.000 €  
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12  
38140 LA MURETTE CEDEX  
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C  
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

## 4.2 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

Montants en €	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	-	419
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	-	-
<i>Autres produits exceptionnels</i>	-	-
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	333
- Sur cession titres consolidés cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	500
<i>Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges</i>	-	-
<b>Total</b>	-	<b>1 252</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	19 188	-
<i>Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs</i>	-	-
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	12	-
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	-
- Sur cession titres consolidés cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	500
<i>Dotations aux provisions exceptionnelles</i>	-	-
<b>Total</b>	<b>19 200</b>	<b>500,00</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-19 200</b>	<b>752</b>

## 4.3 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2020 est de 28 %.

### Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	600 258	138 812
Résultat exceptionnel	-19 200	-5 376
<b>Résultat comptable (hors participation)</b>	<b>581 058</b>	<b>133 436</b>

**AUDIT ALP' PROVENCE**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Sarl au Capital de 8.000 €  
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12  
38140 LA MURETTE CEDEX  
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C  
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

#### 4.4 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Cadres dirigeants et assimilés	10	9
Employés et agents de maîtrise	14	10
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>19</b>

#### 4.5 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

Aucune information ne semble devoir être à donner à ce titre.

#### 4.6 Engagements financiers et "hors bilan"

PCG art. 833-18 à 833-18/3

##### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisé au titre de cet exercice.

#### 4.7 Honoraires des commissaires aux comptes

PCG art. 833-14/4

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société 2J Process S.A.S. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à 4 950 € au titre du contrôle légal des comptes.

#### 4.8 Identité de la société mère consolidant les comptes

PCG art. 831-3

La société mère du groupe est la société SFP Expansion S.A.S., sis 1140 rue André Ampère à Aix-en-Provence (13100).

**AUDIT ALP' PROVENCE**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Sarl au Capital de 8.000 €  
ZA du Vercors - La Réaumonde - BP 12  
38140 LA MURETTE CEDEX  
Siret 478 699 994 00024 - APE 741 C  
Tél. 04.76.65.62.02 - Fax 04.76.65.66.98

